

## Le détachement d'un terrain à bâtir et la nouvelle définition du lotissement

- Objectifs**
- > Comprendre les conséquences de la réforme du lotissement issue de l'ordonnance du 22 décembre 2011.
  - > Maîtriser les nouvelles difficultés générées par le nouveau champ d'application des autorisations en matière de lotissement.
  - > Appréhender les nouveaux réflexes professionnels qu'impliquent les modifications apportées au régime du lotissement.
  - > Réaliser une division foncière en donnant à l'acte une complète sécurité juridique et en apportant aux parties une information suffisante.

Niveau  
●●○



### CONTENU

#### Partie 1 > La définition du lotissement

1. Les critères juridiques
  - La notion d'unité foncière
  - La réunion d'unités foncières
2. L'intention d'implanter un bâtiment

#### Partie 2 > Les autorisations nécessaires

1. Les principes applicables
2. Le permis d'aménager
3. Les exceptions au lotissement

4. Le bornage du lot détaché
5. La pré-commercialisation et commercialisation

**DURÉE** 3 heures 30

#### DATES

- Session 1 : du 20 janvier 2014 au 21 février 2014  
 Session 2 : du 12 mai 2014 au 13 juin 2014  
 Session 3 : du 22 septembre 2014 au 24 octobre 2014

**CONTACT**  
 Déborah Hersan  
 dhersan@inafon.fr  
 01 53 40 45 58

DÉROULEMENT DE VOTRE FORMATION

